



INFORMATION SUR LES MALADIES TRANSMISSIBLES À L'INTENTION DES CRÈCHES

Les maladies infectieuses sont causées par des micro-organismes pathogènes, tels que les bactéries, les virus, les parasites ou les champignons. Ces maladies peuvent se transmettre, directement ou indirectement, d'une personne à l'autre.

Pour interrompre la chaîne de transmission et éviter une épidémie, il peut être nécessaire de sortir l'enfant contaminé de la crèche. La durée de l'éviction est généralement fixée par le médecin traitant, qui prévoit un temps de rétablissement suffisant.

En cas d'apparition fréquente ou répétée de maladies transmissibles qui, de toute évidence, appellent des mesures dans le cadre de la crèche, le médecin traitant doit informer à temps le médecin répondant de la crèche. Par ailleurs, le médecin cantonal doit également être avisé par le médecin de famille de l'apparition de maladies transmissibles, conformément aux prescriptions de la législation fédérale en la matière (ordonnance sur la déclaration).

POUR TOUTES QUESTIONS, VEUILLEZ CONTACTER VOTRE MÉDECIN DE FAMILLE OU LE MÉDECIN RÉPONDANT DE LA CRÈCHE.

RISQUES D'ÉVICTION DE VOTRE ENFANT EN CAS DE MALADIES INFECTIEUSES

Votre enfant ne pourra pas être accueilli par la crèche, s'il présente des signes de maladies infectieuses telles que la rougeole, la rubéole, les oreillons et la coqueluche, qui sont extrêmement contagieuses.

En cas de rougeole

L'enfant est mis à l'écart de la structure d'accueil et peut revenir dès le 4^{ème} jour suivant le début de l'éruption.

En cas de coqueluche

L'enfant doit être renvoyé de la crèche jusqu'à efficacité du traitement antibiotique, soit durant 6 jours.

PRÉVENIR CERTAINES MALADIES GRÂCE À LA VACCINATION

Afin de protéger votre enfant et les enfants de votre structure d'accueil, le Service de la santé publique recommande la vaccination pour tous les enfants.

EN CAS D'ÉPIDÉMIE OU LORS DE SITUATIONS PARTICULIÈRES, LES ENFANTS NON VACCINÉS POURRAIENT ÉGALEMENT ÊTRE EXCLUS AFIN D'ÉVITER LA CRÉATION D'UNE CHAÎNE DE TRANSMISSION.

« Se protéger soi-même et protéger les autres »



VACCINATIONS RECOMMANDÉES DE BASE

La vaccination est le moyen le plus efficace de se protéger, ainsi que ses enfants, contre certaines maladies qui peuvent être graves et présenter des complications notamment pour les nourrissons. Le risque de complications suite aux maladies que la vaccination peut prévenir est bien plus élevé que le risque lié aux vaccins. Pour les nourrissons et les enfants, le plan de vaccination suisse recommande des vaccinations de base contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, les infections invasives par *Haemophilus influenzae* de type b, la poliomyélite, la rougeole, les oreillons et la rubéole. L'assurance obligatoire des soins prend en charge les coûts. De plus, deux vaccinations complémentaires sont recommandées contre les pneumocoques et les méningocoques et sont prises en charge par l'assurance maladie obligatoire.

Age auquel les différents vaccins devraient avoir lieu

| Age | Diphtérie (D) Tétanos (T) Pertussis (Pa) | <i>Haemophilus influenzae</i> de type b | Poliomyélite (IPV) | Rougeole (R) Oreillons (O) Rubéole (R) | Hépatite B (HBV) | Varicelle (VZV) | Papillomavirus (HPV) |
|--------------|--|---|--------------------|--|------------------|-----------------|----------------------|
| Naissance | | | | | | | |
| 2 mois | DTPa | Hib | IPV | | | | |
| 4 mois | DTPa | Hib | IPV | | | | |
| 6 mois | DTPa | Hib | IPV | | | | |
| 12 mois | | | | ROR | | | |
| 15-24 mois | DTPa | Hib | IPV | ROR | | | |
| 4-7 ans | DTPa | | IPV | | | | |
| 11-14/15 ans | dTpa | | | | HBV (x2) | VZV (x2) | HPV (x2) |

VACCINATIONS RECOMMANDEES COMPLEMENTAIRES

| Age | Pneumocoques | Méningocoques C |
|------------|--------------|-----------------|
| Naissance | | |
| 2 mois | PCV13 | |
| 4 mois | PCV13 | |
| 6 mois | | |
| 12 mois | PCV13 | |
| 12-15 mois | | MCV-C |
| 15-24 mois | | |
| 4-7 ans | | |
| 11-15 ans | | MCV-C |



INFORMATION SUR LES MALADIES INFECTIEUSES ET LEURS COMPLICATIONS

| Agent infectieux | Description | Complications/séquelles |
|--------------------------------------|---|--|
| Diphtérie (D) | Infection de la gorge par le microbe | Etouffement (croup). Atteinte du cœur par la toxine, mort possible |
| Tétanos (T) | Infection d'une plaie (terre ou métal rouillé). Crampes musculaires | Difficultés respiratoires, mort possible |
| Coqueluche =Pertussis (Pa) | Toux violente, durable | Chez le nourrisson: arrêts respiratoires, convulsions, séquelles cérébrales |
| Haemophilus influenza B (Hib) | Méningite Epiglottite Ostéoarthrite | Surdité, séquelles cérébrales, mort possible Etouffement rapidement mortel Handicap moteur |
| Poliomyélite (IPV) | Fièvre, maux de tête, nausées, vomissements, diarrhées | Méningo-encéphalite, paralysie, mort lors d'atteinte des muscles respiratoires |
| Rougeole (R) | Conjonctivite, rhume, toux violente, fièvre, éruption | Otites, pneumonies, méningo-encéphalite avec séquelles cérébrales et parfois mort |
| Oreillons (O) | Inflammation douloureuse des glandes salivaires (joues), fièvre, maux de tête, vomissements | Méningite ; surdité; chez l'homme pubère: inflammation d'un testicule |
| Rubéole (R) | Eruption cutanée, souvent sans fièvre | Surtout pour l'embryon (mère enceinte en début de grossesse): microcéphalie, surdité, cécité, malformation cardiaque |
| Papillomavirus (HPV) | Condylomes (verrues) génitales | Cancer du col de l'utérus |
| Pneumocoques | Otite, pneumonie | Méningite, septicémie, mort possible |
| Méningocoques | Méningite, septicémie | Evolution fulminante, mort possible |

Ces vaccinations de base et complémentaires sont d'une importance capitale pour la santé de chacun et procurent une protection nécessaire à la population. Il s'agit d'un acte solidaire vis-à-vis de ceux qui ne peuvent pas en bénéficier, pour des raisons médicales notamment.

POUR DES INFORMATIONS PLUS DÉTAILLÉES SUR LES MALADIES INFECTIEUSES, CONTACTEZ :

- **L'OFFICE DU MÉDECIN CANTONAL : 027 606 49 00**
- **LE SERVICE DES MALADIES TRANSMISSIBLES DE L'INSTITUT CENTRAL DE L'HÔPITAL DU VALAIS (ICHV) : 027 603 48 63**

www.vs.ch/sante
www.hopitalduvalais.ch
www.bag.admin.ch
www.infovac.ch

**POUR NE RIEN
MANQUER,
FAITES-VOUS
VACCINER.**